

# Dionysiennes, dionysiens, parlons-en !



**Yann PORTUGUÈS**  
Élu municipal engagé  
depuis 2020

## L'espace de co-working

La majorité municipale a souhaité réaliser un espace de co-working sur la commune. Depuis 2022, chacun peut constater que son utilisation est très loin des besoins des dionysiens. Nous vous expliquons pourquoi et ce que nous ferions...

### UN COÛT IMPORTANT POUR UN TRÈS FAIBLE USAGE

- 12 107 € de consommation d'électricité ;
  - La commune loue 7 326 € un photocopieur pour une recette de 78 € ;
  - Seulement 9 utilisateurs sont dionysiens et louent 7,6% du temps d'ouverture total annuel ;
  - 16 utilisateurs sont « hors commune », un seul loue 20% du temps total annuel.
- Sachant que le déficit de fonctionnement cumulé en 3 ans est de 14 868 € et que le coût global pour notre commune est de 359 868 €, ce projet manque factuellement de pertinence.

### LES CHIFFRES PARLENT D'EUX-MÊMES

	2016	2021	2022	2023	2024	TOTAL
<b>INVESTISSEMENT</b>						
Achat maison + frais	220 000€*					
Travaux		125 000€*				
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>						
Électricité			3 361€	4 756€	3 990€	12 107€
Location photocopieur			1 998€	2 664€	2 664€	7 326€
Autres frais			2 602€	1 699€	2 128€	
<b>Sous-total</b>			<b>7 961€</b>	<b>9 119€</b>	<b>8 782€</b>	
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>						
Recette des locations			565€	2 312	8 039€	
Recette photocopies			6€	27€	45€	78€
<b>Sous-total</b>			<b>571€</b>	<b>2 339€</b>	<b>8 084€</b>	
<b>RÉSULTAT</b>			<b>- 7 390€</b>	<b>- 6 780€</b>	<b>- 698€</b>	<b>-14 868€</b>
<b>COÛT CUMULÉ</b>	<b>-220 000€</b>	<b>-345 000€</b>	<b>-352 390€</b>	<b>-359 170€</b>	<b>-359 868€</b>	

\* Chiffre publié par la presse

### QU'EST-CE QU'UN ESPACE DE CO-WORKING ?

C'est un lieu de travail partagé permettant à des travailleurs indépendants, entrepreneurs, ou « télétravailleurs » de louer un bureau ou une salle de réunion à l'heure, à la journée, à la semaine ou au mois.

### À ST-DENIS-EN-VAL ?

**Située 326 rue des écoles :**

- Maison achetée en 2016 par la commune ;
- Aménagement en 2021 sur l'initiative de Jérôme Richard, en 5 bureaux locatifs à usage professionnel ;
- Ouvert depuis mars 2022.

## Ce que nous ferions ?

Nous avons alerté la municipalité sur le manque de pertinence de ce projet. Il conviendrait de réorienter l'utilisation de ce bâtiment public pour qu'il profite à l'ensemble des habitants de la commune.

Nous proposons d'élargir l'usage de cette maison communale en un tiers-lieu associatif et culturel, vivant et pouvant profiter à toutes et tous. Voici ce que nous envisagerions...

- ➔ Un lieu partagé à disposition des associations culturelles et locales, pour organiser réunions, ateliers, ou encore petites expositions ;
  - ➔ Un espace de convivialité et d'échanges favorisant le lien social ;
  - ➔ Avec la possibilité de conserver à l'étage un ou deux bureaux pour du co-working ponctuel, afin de garder une certaine souplesse d'usage.
- Ainsi, nous adapterions la surface du co-working à l'usage réel constaté. L'investissement trouverait sa pleine utilité dans un projet culturel, inclusif et citoyen, pensé par et pour les habitants.

« L'espace co-working illustre le manque d'analyse des besoins des dionysiens par la majorité municipale. Notre commune mérite des élus qui évaluent et réajustent les actions entreprises. »

Yann Portugues Tél : 06 95 71 69 44 - mail : yann.portugues@viedionysienne.info